AR-Préfecture
095-219503943-20261102-1-AR
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 02-11-2026
Publication le : 02-11-2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise

Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N° 2026/ 190

(prise en vertu de la délégation du Conseil municipal)

Objet : Signature d'un contrat de prestation d'un traiteur pour l'organisation du repas du cabaret des associations le samedi 5 décembre 2026 à la Luciole.

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

Agissant en vertu de la délibération n°2026/050 du Conseil municipal du 9 avril 2026 portant délégation de pouvoirs selon l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Ville de Méry-sur-Oise organise le cabaret des associations le samedi 5 décembre 2026 à la Luciole et qu'elle fait appel au traiteur GIANLUCAS PETRONE EVENTS, 197 bld St Germain75007 Paris, représenté par Monsieur Alfredo POSITANO en sa qualité de Directeur de la société,

DECIDE

Article 1 : De signer avec GIANLUCAS PETRONE EVENTS un contrat de prestation d'un repas italien pour un montant de 6809 € TTC (six mille huit cents neuf euros toutes taxes comprises).
dont le règlement sera effectué par virement bancaire selon les conditions suivantes :

- Acompte d'un montant de 3404 ,50 € TTC (trois mille quatre cents quatre euros toutes taxes comprises) avant le déroulement de la prestation.
- Solde d'un montant de 3404 ,50 € TTC (trois mille quatre cents quatre euros toutes taxes comprises) après la prestation.

Article 2 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Le Préfet du Val d'Oise
- Le Trésorier de l'Isle-Adam
- Le Directeur des finances de Méry-sur-Oise
- Le Directeur de la société GIANLUCAS PETRONE EVENTS

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Méry-sur-Oise, le 02/11/2026

Le Maire,

MAIRIE DE MÉRY-SUR-OISE (95) VAL D'OISE

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise